

Arrestation

Un médecin aux mains baladeuses sous enquête

Récidiviste, il est prévenu de contrainte sexuelle à l'encontre d'une patiente

Fedele Mendicino

Un médecin genevois en fin de carrière se retrouve dans le collimateur de la justice pénale. Selon nos renseignements, l'homme a dérapé le printemps dernier avec une de ses patientes en lui faisant des attouchements lors d'un prétendu massage contre les angoisses. Interpellé après la plainte pénale de la malade, qu'il a notamment caressée à la hauteur des parties intimes, il se retrouve aujourd'hui prévenu de contrainte sexuelle, d'acte d'ordre sexuel avec une personne dépendante et d'abus de détresse.

Un autre cas il y a dix ans

Or, ce docteur avait déjà commis des actes similaires il y a une dizaine d'années, à Genève. Il expliquait alors avoir proposé des massages relaxants non reconnus par la Faculté de médecine. Une pratique qu'il avait testée lui-même, avait-il dit à l'époque à un gastro-entérologue. Quoi qu'il en soit, cette première «sortie de route» lui avait valu une radiation au début des années 2000. Mais après un recours devant la Chambre administrative, cette mesure avait été alléguée. L'homme s'en était sorti

avec une suspension de six mois et avait donc pu reprendre rapidement son travail dans son cabinet.

Cette année, devant le procureur Endri Gega, magistrat en charge de la nouvelle procédure pénale, le prévenu a admis les faits reprochés qui sont situés en avril. «Tirant les conséquences de cette affaire, mon client a décidé de son propre mouvement de mettre un terme à son activité et de prendre sa retraite», commente Me Jamil Soussi, avocat du prévenu.

Le médecin, qui collabore dans le cadre de l'enquête, s'est

soumis à une expertise psychiatrique mandatée par la justice. Sa responsabilité est pleine et entière, relève l'expert. Ce dernier constate également un risque de récidive. Mais le docteur, qui aurait prodigué des caresses buccales (ndlr: ce que conteste le prévenu), n'est pas pour autant un prédateur sexuel. Cet homme d'une nature très impulsive agit, selon l'expert, uniquement dans le cadre d'un rapport thérapeutique «médecin-patient». L'expert, qui préconise un traitement ambulatoire psychologique et sexo-

logique, invite donc à éviter toute situation où le prévenu pourrait avoir une emprise sur un malade. Le spécialiste résume cette affaire par le diagnostic suivant: «Agression sexuelle d'une patiente par un professionnel de la santé dans l'exercice de sa fonction.» Pour sa défense, l'homme, qui a passé trois semaines en dé-

«Ma cliente a été extrêmement éprouvée par cette situation»

Me Lam
Avocat de la patiente

tention provisoire, a expliqué notamment avoir traversé une période difficile et avoir fait un burn-out.

Des affaires prescrites

Avocat de la plaignante, Me Yann Lam réagit: «Ma cliente a été extrêmement éprouvée par cette situation, particulièrement en raison de la relation de confiance privilégiée qui existe entre tout médecin et son patient.»

A noter que deux ex-patientes se sont manifestées dans le cadre de l'enquête en cours. Mais les gestes déplacés qu'elles prétendent avoir subis ont eu lieu il y a une quinzaine et une vingtaine d'années. Des événements qui seraient donc aujourd'hui prescrits.

Ces docteurs tripoteurs qui occupent la justice

● Des médecins qui profitent de leur statut et de leur ascendant sur leurs patients occupent régulièrement la justice.

Le mois dernier à Lausanne, le Tribunal correctionnel jugeait un gynécologue, âgé de 70 ans, pour contrainte sexuelle. En 2009, il a abusé d'une de ses patientes. Comme le demandait le procureur général Eric Cottier, l'homme a été condamné à vingt mois de prison, avec sursis durant quatre ans. Légalement, il encourait une peine de dix ans de prison au plus ou une peine pécuniaire.

En 2013, un médecin résidant à Lugano a été reconnu coupable

de contrainte sexuelle et actes sexuels répétés sur ses patientes. Les épisodes ont eu lieu de 2001 à 2007. Le médecin a été condamné à dix-huit mois de détention avec sursis pendant deux ans. Le procès a eu lieu à huis clos devant la Cour correctionnelle de Lugano et selon la procédure abrégée. Le gynécologue, un Italien âgé de 56 ans, a également été reconnu coupable d'avoir falsifié des factures à l'intention de 19 caisses maladie qui se sont portées partie civile. Dans ce cas très particulier, il a agi avec la complicité de sa femme, une endocrinologue active à Bellinzone. **F.M.**

Solidarité Femmes va venir en aide aux enfants

L'association d'aide aux femmes victimes de violence conjugale développe un projet sur deux ans pour les enfants



Elise Jacqueson Maroni, DR

Un grand gala de charité est organisé par 100 Women in Hedge Funds demain soir en faveur de Solidarité Femmes, spécialisée dans l'aide psychosociale et thérapeutique aux victimes de violence conjugale. Cette soirée revêt un caractère exceptionnel pour l'association genevoise qui cherche des fonds dans le but de mener à bien un projet visant les enfants, explique Elise Jacqueson Maroni, responsable communication et recherche de fonds.

Quel est le principe de cette soirée?

C'est un gala de charité au Grand Hôtel Kempinski, ouvert à tous moyennant 400 francs par personne. Pendant le repas, une vente aux enchères sera organisée par Sotheby's, en présence de sa présidente suisse, Caroline Lang. Des bijoux, des montres et des expériences exceptionnelles seront mis en vente, comme un voyage en Finlande pour observer les aurores boréales. La soirée se poursuivra avec un concert privé de Yael Naim, puis une partie dantesante avec une DJ.

Comment les fonds récoltés seront utilisés?

Tous les bénéfices seront consacrés à un volet de notre grand projet «Ouvrons la porte», développé entre 2017 et 2020. Ce volet consiste à soutenir les mères afin de favoriser un meilleur développement de leur enfant. Les enfants exposés à la violence conjugale peuvent présenter des problèmes

de santé psychique et physique, tels que des troubles du sommeil, de l'alimentation, du comportement, ainsi que des états de stress post-traumatique. Il faut savoir que la présence de violence conjugale favorise le risque d'une reproduction de ce modèle par ces enfants dans le futur.

Comment améliorer ce lien entre une mère victime de violence et son enfant?

Nous avons développé un projet thérapeutique basé sur un outil concret afin que chaque nouvelle mère qui nous consulte prenne conscience de l'état dans lequel se trouve son enfant et puisse le soutenir. Une réflexion est alors menée avec la mère sur les pistes qui favorisent le développement psychologique et social de son enfant, avant de soutenir des actions pour sa protection. Comme 80% des femmes que nous recevons sont des mères (777 en 2015), ce projet pourrait concerner 600 enfants sur deux ans.

Propos recueillis par Sophie Roselli

www.solidaritefemmes-ge.org

PUBLICITÉ



VOLVO XC60 EXECUTIVE

Un équipement complet. Un prix imbattable.
Business Connect Pro Pack, Light Pack, Winter Pack, Family Pack, Versatility Pack

XC60 D4 - 4 roues motrices

maintenant à **CHF 47'900.-**

VOTRE AVANTAGE **CHF 15'400.-***



SWISS PREMIUM
SERVICE GRATUIT PENDANT 10 ANS/150 000 KM
GARANTIE COMPLÈTE PENDANT 5 ANS

MADE BY SWEDEN

GROUPE CHEVALLEY | L'essentiel, c'est vous !

GRIMM CENTRE PETIT-LANCY Avenue des Morgines 26 | 022 879 13 00
A&S CHEVALLEY NYON Route de St-Cergue 293 | 022 365 50 50

Les flocons du début de semaine parmi les plus précoces depuis 1980

De nouvelles précipitations sont attendues ce matin. Les effets du réchauffement ne s'observent pas sur les premières neiges en plaine

Des flocons sont tombés sur Genève hier matin. On pourrait croire à la première neige de l'année: celle-ci remonte en fait à lundi dans la nuit, d'après les relevés de MétéoSuisse. «Observer les flocons se fait encore dans certaines stations lorsqu'il y a des observateurs humains, comme à Genève», explique Olivier Duding, de MétéoSuisse.

Une perturbation plus marquée est prévue ce matin entre 7 h

et 10 h. La neige pourrait tenir mais tournera rapidement à la pluie. Cette année est la troisième plus précoce depuis 1980. Le record remonte à 2012, avec des flocons tombés le 27 octobre.

La première véritable couche de neige, elle, est enregistrée nettement plus tard par les météorologues, en moyenne à la fin de novembre. «A Genève, la plus précoce remonte à 1939. C'était un 26 octobre. Mais la mesure est faite chaque jour à 7 heures du matin, relève Olivier Duding. Une couche de neige peut donc fondre et échapper à la mesure. C'est le défaut de la méthode, mais il faut bien en choisir une.» Si une couche de neige se forme ce matin,

elle fondra probablement avant d'être mesurée le lendemain à 7 heures.

La première couche de neige, perçue comme un signal du début de l'hiver, reste très aléatoire. A Genève, la plus tardive depuis 1931 a été mesurée en 2008, le 20 mars. Le réchauffement climatique devrait logiquement retarder son arrivée, mais à Genève, «cette tendance ne se dégage pas», note MétéoSuisse.

Paul Ronga

L'arrivée des premiers flocons depuis 1980
www.flocons.tdg.ch/

Appel à témoins Une fillette finit à l'hôpital après un accident routier

Lundi 3 octobre, peu avant 13 h, une jeune fille âgée de 13 ans traversait un passage piéton à la rue Pestalozzi, à la hauteur du numéro 25 bis. C'est alors qu'elle a été heurtée par une voiture arrivant du chemin des Coudriers et se dirigeant vers la rue du Grand-Pré. La jeune fille a été grièvement blessée et emmenée à l'hôpital en ambulance. Vu la gravité de l'accident, la police a lancé deux appels à témoins. Ceux-ci peuvent s'adresser à la Brigade de sécurité routière en appelant au 022 427 64 50. **AN.G.**

Drogue

58,2

Soit, en grammes, l'héroïne découverte par un chien policier dans un petit bois proche d'un Cycle d'orientation. Les faits remontent à lundi. Vers 15 h 15, des inspecteurs de la Task force drogue se rendent près du cycle, plusieurs habitants du quartier ayant signalé des va-et-vient suspects. Là, l'un des policiers est accosté par un individu qui lui propose de l'héroïne. La transaction (deux sachets) se déroule dans le petit bois, avant que les autres inspecteurs n'interviennent et interpellent le dealer, un Albanais né en 1988. **X.L.**

Onex Piétonne grièvement blessée

Une piétonne a été grièvement blessée, hier matin à Onex, a indiqué 20 minutes. Selon la police, son pronostic vital est engagé. L'accident est survenu à 7 h 54. La quinquagénaire a été heurtée par une voiture alors qu'elle traversait un passage pour piétons à la hauteur du 98, route de Chancy. «Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de l'accident», précise Jean-Claude Cantiello, porte-parole de la police. La victime est née en 1960 et la conductrice en 1987. **P.R.O.**